Avril 2024 BULLETIN MENSUEL ISSN 0999-9345

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE SCIENCES ET ARTS DE LA SARTHE

Fondée en 1761, reconnue d'utilité publique par décret du 24 octobre 1968
Adresse : Médiathèque Louis Aragon, 9 rue Julien Pesche-72039 Le Mans cedex 09
Courriel : sasaslemans@gmail.com ; Site internet : www.sciences-et-arts72.fr

VIE DE LA SOCIÉTÉ

La séance du 29 mars 2024 à 14 h 30. La première partie de cette réunion a été consacrée à une conférence proposée par notre collègue et vice-président Didier Béoutis. *Son sujet était « Philippe Bouton, Ancien président de Sciences et Arts, un historien dans la lignée familiale. »*

Didier évoqua, dans son exposé illustré de diapositives, son oncle Philippe Bouton (1934-2009), historien dans la tradition familiale, ancien président de Sciences & Arts. Fils d'André Bouton, Philippe a baigné, depuis son enfance, dans l'érudition locale. Après des études juridiques et un service militaire en Algérie, il reprend le cabinet d'affaires immobilières fondé par son père au Mans, tout en s'investissant dans l'histoire locale et l'animation de sociétés savantes, présidant ainsi la Société littéraire du Maine (1980-87) puis « Sciences & Arts » (1992-2004). Il a notamment publié deux ouvrages : « *Le Mans en cartes postales anciennes* » (1975), et « *Le Vieux Mans, richesses d'une ancienne cité* » (1976), et, dans les revues savantes, de très nombreux articles sur l'histoire de la ville et des nécrologies de personnalités locales. Philippe Bouton a aussi publié de forts pittoresques « *Souvenirs calaisiens* », de vacances passées chez son oncle, curé-doyen de Saint-Calais. Des documents originaux propres à intéresser l'historien de demain !

À l'issue de cette conférence, Jean-Pierre Epinal a ouvert **l'assemblée générale annuelle de la Société** pour l'exercice 2024. Vingt-neuf adhérents étaient présents ou représentés. Le président a présenté le **rapport moral**, résumant l'activité de la Société en 2023 : les dix conférences mensuelles et les visites sur le terrain, la prochaine sortie du volume de mémoires, l'annonce d'une prochaine augmentation de la cotisation qui sera portée à 45 euros pour l'année 2025…

Renouvellement du tiers sortant au conseil d'administration. Ont été élus : Michel Haguet et Benoît Musset. Ont été réélus : Martine Barilly-Leguy, Didier Béoutis, Jean-Pierre Epinal.

Toutes ces mesures ont été approuvées à l'unanimité

Prochaines réunions

Le vendredi 19 avril 2024, à 14 h 30, à l'auditorium de la médiathèque, **Dominique Barré** s'intéressera à *L'art du vitrail selon les Küchelbecker, Fondateurs de la fabrique Saint-Joseph, au XIXe siècle,* au Mans.
Le vendredi 5 avril à 14 h 30, à la médiathèque, le conseil d'administration se réunira pour la désignation des membres du bureau

.

Retenez la date **: samedi 25 mai 2024**, **journée-découverte en Sarthe, les manoirs du Saosnois**

Ceux de nos sociétaires qui auraient omis de régler leur cotisation pour l'exercice 2023 peuvent encore régulariser cet oubli. D'avance Merci.

Cotisation pour l'année 2024. *Le montant reste le même*
mais la banque a changé
Adhésion simple 30 €. Cotisation comprenant le volume annuel : 43 € (+ port pour l'étranger) ; Cotisation de soutien : à partir de 60 € (réduction d'impôt au titre des dons faits par les particuliers, art 200 CGI).
Le paiement par virement bancaire reste à privilégier.
Merci de noter notre nouvel IBAN : FR76 1790 6001 1296 4250 6548 045

Retour au compte-rendu de l'assemblée générale. Bernard Terrier a présenté la situation dans ce domaine

BILAN FINANCIER

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations	3648,00€	Imprimerie	
Cotisations de soutien	1121,00€	Assurance	364,15€
Intérêts livret A			
C.C.P. :	366,75€	Frais tenue/ cpte CCP	118,60€
C.R.C.A :	88,28€	Frais clôture/cpte CCP	90,00€
		Frais de timbres	167,45€

		Secrétariat	133,25€
Ventes	100,50€	Blog4ever	79,00€
Sorties	870,00€	Sorties 2023	892,00€
		2022	174,00€
TOTAL	6.194,53€	**TOTAL**	2.018,45€

SOLDE 2023 : 4.176,08€

SITUATION DE LA TRÉSORERIE

i – Au 31 décembre 2023

1 – Compte Espèces :	30,32€
2 – C.R.C.A.	
* D.A.V.	754,19€
* Livret A :	27.631,05€
Total =	28.415,56€

II – Au 01er mars 2024

1 – Compte Espèces :	20,00€
2 – C.R.C.A.	
* D.A.V. :	1.131,29€
* Livret A :	29.836,05€
Total =	30.987,34€

Vérification des comptes :

Conformément au mandat donné au vérificateur des comptes, j'ai examiné, le 5 mars 2024, les livres, factures et relevés bancaires de l'exercice comptable 2023 qui m'ont été présentés par Bernard Terrier, trésorier de la Société Sciences et Arts, successeur de Michel Terral depuis septembre 2023. J'atteste de la régularité de ces écritures.

Nous pouvons donner quitus de leur mission à Michel Terral et Bernard Terrier.

Martine Leguy

Commentaires

1 - Cotisations 2023

Les cotisations payées en 2023 s'élevaient à 4 769 € dont 447 € représentent des cotisations dues en 2022 mais encaissées en 2023. Les cotisations de soutien ont été très supérieures à celles de 2022 (433 €) ; elles se sont élevées à 1 121 € et concernent 16 sociétaires. En 2023, 96 sociétaires ont acquitté leur cotisation.

2- Compte et Livret

Le compte bancaire et le livret A de La Poste ont été clôturés en octobre 2023. Un compte de dépôt à vue et un livret A ont été ouverts au Crédit Agricole, agence de la place de la République. Ainsi la Société économisera chaque année les frais de tenue de compte (118,60 €) car cette nouvelle banque (Crédit Agricole) ne prélève pas de frais de tenue de compte aux associations reconnues *établissements d'utilité publique* et propose gratuitement certaines prestations annexes lors de manifestations (affiches, écrans, montage de stands, mise à disposition gratuite de salle de conférence, etc.).

3- L'assurance R.C. MAIF

La prime d'assurance annuelle réglée à la MAIF (364,15 €) frôlera les 400 € en 2024.

Nous n'avons pas pu résilier cette police au 31 décembre 2023 car le préavis devait être envoyé au moins six mois à l'avance. Le contrat d'assurance MAIF sera résilié pour le 31 décembre 2024 et nous souscrirons une nouvelle police au Crédit Agricole pour un montant annuel proposé de 164,28 € (conditions du 1er janvier 2024).

4- Trésorerie au 1er mars 2024.

La situation de la trésorerie est excellente.

Au 1er mars 2024, nous disposions de 30 987 €. Il faut toutefois noter que la SASAS sortira prochainement un volume de mémoires plus important, et donc plus onéreux que d'habitude.

Président Jean-Pierre Epinal